



## LA POLITIQUE DE LA VILLE

# Le contrat de ville

Ce document, qui est rattaché sur notre territoire au quartier Marlioz mais aussi aux quartiers Sierroz, Franklin Roosevelt et Liberté, vise à améliorer durablement les conditions de vie de ses habitants.

Publié le 22 février 2021

Dernière modification le 24 janvier 2025

## Qu'est-ce qu'un contrat de ville ?

Notre contrat de ville a été signé entre Grand Lac, l'État et ses établissements publics (comme Pôle Emploi), le Département, la Région et de nombreux acteurs institutionnels (Opac de Savoie, Caisse des Dépôts, la CCI de Savoie, la Caisse d'allocations familiales de Savoie...).

Initialement signé pour la période 2015-2020, il a été prolongé de 2 ans. Son objectif principal est de réduire les inégalités de développement économique et social sur le territoire. A ce titre, il concerne :

- › Marlioz, le quartier prioritaire retenu par l'État,
- › Sierroz, Franklin Roosevelt, Liberté, définis comme quartier "en veille".

Il s'articule autour de 3 piliers :

- › la cohésion sociale,
- › le cadre de vie et l'habitat,
- › le développement économique et l'emploi.

## L'appel à projet

Le Contrat de Ville 2015-2023 arrivant à échéance le 31 décembre 2023 et le quartier de Marlioz n'étant pas retenu par l'Etat dans sa future géographie prioritaire, l'enveloppe financière de l'Etat dédiée à l'appel à projet n'est pas renouvelée en 2024.

Toutefois, Grand Lac a souhaité poursuivre le soutien financier aux associations des quartiers politique de la ville par le maintien de l'appel à projet. L'appel à projet 2024 s'inscrit dans la poursuite des précédents appels à projets du Contrat de Ville 2015-2023 et s'appuie donc sur les mêmes critères (Cohésion sociale - Cadre de vie et renouvellement urbain - Développement économique et l'emploi

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/amenagement-et-developpement-du-territoire/politique-de-la-ville/le-contrat-de-ville?>

oi). En plus des 3 piliers cités ci-dessus, le projet doit également prendre en compte d'autres axes comme :

- > la mobilité,
- > la citoyenneté,
- > l'égalité Femmes / Hommes,
- > la lutte contre les discriminations,
- > la jeunesse
- > le numérique.



L'appel à Projet 2023 est clôturé le vendredi 29 décembre 2023



## ALLER PLUS LOIN



### SUR LE SITE

- > Le renouvellement du quartier Marlioz

**GRAND  
LAC**  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**GRAND LAC  
COMMUNAUTÉ D'AGGL  
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven

 8h30-12h00  
et 13h30-17h00

 **04 79 35 00 51**